

**Zeitschrift:** Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie  
**Herausgeber:** Musée d'art et d'histoire de Genève  
**Band:** 34 (1986)

**Artikel:** Observations préalables à une analyse typologique du tissu urbain de la Vieille Ville de Genève  
**Autor:** Malfroy, Sylvain  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-728650>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 22.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Observations préalables à une analyse typologique du tissu urbain de la Vieille Ville de Genève

Par Sylvain MALFROY

Ces notes de travail ont leur origine dans l'activité d'enseignement et de recherche de la Chaire d'histoire de l'urbanisme de l'École polytechnique fédérale de Zurich. Elles reflètent donc des préoccupations relativement spécialisées, liées à l'analyse de la forme architecturale de la ville et à la théorisation de certains principes d'intervention. Notre première approche du cas de Genève a eu lieu au cours d'une expérience didactique de «lecture» du plan urbain : il s'agissait de tester, en prenant pour exemple le plan Billon de 1726, la valeur interprétative de diverses méthodes d'analyse, qui circulent dans les écoles d'architecture sous l'étiquette «typologique» ou «morphologique». La nécessité d'approfondir et de vérifier les différentes hypothèses ainsi obtenues quant à la formation du tissu urbain (identification du réseau des voies primitives, délimitation des différents périmètres fortifiés, reconnaissance des trames parcellaires spécifiques des établissements plus anciens et des extensions successives, phases de diversification de l'habitation urbaine, etc.) nous a conduits à effectuer quelques sondages dans les sources d'archives.

A cette occasion, nous avons pu nous rendre compte qu'un tel travail de fondation des suggestions tirées de l'analyse formelle du plan sur le matériel historique documentant l'évolution effective de la propriété foncière, se heurte d'emblée à certaines difficultés : les changements significatifs à l'échelle de la ville entière s'effectuent dans la longue durée et ne sont perceptibles dans une série documentaire que si celle-ci embrasse une période de plusieurs siècles. Les mutations de la propriété que l'on découvre dans les Grosses de Reconnaissances du XVII<sup>e</sup> siècle (qui récapitulent les modifications intervenues depuis le milieu du XVI<sup>e</sup> voire parfois depuis le dernier tiers du XV<sup>e</sup> siècle) procurent certes des informations précieuses sur l'activité immobilière genevoise de la période moderne ; mais celle-ci se résume essentiellement à des interventions «parasitaires» (transformation, surélévation, reconstruction dans le cadre existant) qui dénotent plutôt une phase de stagnation de la croissance urbaine. Les processus déterminants sont antérieurs et leur accès par le biais des sources demeure réservé à l'historien professionnel et au paléographe. Nous voudrions espérer que le cloisonnement des disciplines universitaires n'est pas si fort qu'il puisse empêcher la reprise prochaine, au sein d'un travail d'équipe, du cadastre historique de Genève, commencé par Louis Blondel et F.-Raoul Camichel, et jamais poursuivi après eux.

Ce n'était pas alors seulement une belle ville ; c'était une ville homogène, un produit architectural et historique du Moyen Âge, une chronique de pierre.

Victor HUGO, *Notre-Dame de Paris*, 1831.

Ne pas s'imaginer que le monde tourne vers nous un visage lisible que nous n'aurions plus qu'à déchiffrer ; il n'est pas complice de notre connaissance ; il n'y a pas de providence prédiscursive qui le prédispose en notre faveur. Il faut concevoir le discours comme une violence que nous faisons aux choses, en tout cas comme une pratique que nous leur imposons ; et c'est dans cette pratique que les événements du discours trouvent le principe de leur régularité.

Michel FOUCAULT, *L'ordre du discours*, 1970.

Ces difficultés provisoires de couplage de l'analyse morphologique et de la recherche historique traditionnelle ne doivent cependant pas être surévaluées, dans la mesure où elles ne vident pas de son contenu notre projet de «lecture» du plan urbain : si la reconstitution philologique des filiations de propriétés peut soutenir efficacement l'analyse régressive de la formation du tissu urbain, elle rencontre aussi ses limites lorsque les actes viennent à manquer et que l'archéologie n'a pas encore pris le relais ; d'autre part, quelques précises que soient ces reconstitutions, elles n'incluent que rarement une représentation de la géométrie parcellaire et de la nature du bâti. Ces informations spécifiquement architectoniques restent à déduire par d'autres voies. Il n'y a donc pas lieu de mettre en veilleuse l'analyse formelle du plan en attendant l'avancement du dépouillement des sources médiévales. Au contraire, la documentation accessible nous paraît déjà suffisamment riche pour constituer une image fiable de la ville vers le début du XVII<sup>e</sup> siècle, à partir de laquelle formuler des hypothèses sérieuses sur l'évolution diachronique de la structure urbaine et localiser les points obscurs qui attendent une explication. Une telle entreprise pourrait en tout cas fournir un cadre d'intégration stimulant pour l'histoire locale en général, l'histoire de l'urbanisme et l'archéologie en particulier.

Dans le champ disciplinaire qui est le nôtre, il nous paraît prometteur d'orienter notre projet de «lecture» du

Plan Billon vers une étude à long terme, ne serait-ce que parce que les questions qu'il fait surgir, sont susceptibles d'enrichir et de diversifier le corpus de monographies urbaines, sur la base duquel s'élabore actuellement la théorie de la genèse et de la variation des formes construites.

Loin de tirer le premier bilan de résultats acquis, ces notes voudraient informer sur une recherche en cours, ses intentions, sa méthode, son intérêt, mais aussi sensibiliser un plus large public à une certaine manière de percevoir la ville en général: la ville comme forme organisée, comme résultat d'un processus formateur, comme image d'une histoire. Pour ce faire, il nous faut débarrasser de leur halo d'incertitude trois notions-clés mentionnées dans cette introduction: «lecture», «morphologie», «typologie».

### *La «lecture» du plan urbain*

Lorsque nous désignons notre entreprise comme une «lecture» du plan urbain, nous nous exposons à de nombreux malentendus quant à notre manière de collecter les données et aux objectifs que nous poursuivons. Nous cherchons à les éclaircir plutôt que de changer d'étiquette, parce que cette notion de «lecture» permet d'identifier assez précisément le courant historiographique auquel nous sommes redevables et souhaitons si possible contribuer.

C'est sous l'impulsion fondamentale de l'architecte philosophe Saverio Muratori<sup>1</sup> que la notion de lecture de l'environnement construit a pénétré progressivement, à partir de la fin des années 1950, dans la théorie du projet architectural. Elle était destinée à apporter un correctif au volontarisme abstrait dans lequel s'étaient engagées les disciplines de la planification à cette époque: c'est-à-dire, à cette incapacité de faire coïncider les opérations de programmation avec les conditions historiques et écologiques de réalisation, aboutissant soit à des concrétisations perpétuellement fragmentaires, soit à des manifestations de force avec toutes leurs conséquences conflictuelles.

Muratori concevait le projet architectural comme une activité d'*adaptation* permanente de l'environnement construit aux nouvelles requêtes de la collectivité sociale, dans la conviction que les aménagements progressivement stratifiés sur le territoire étaient toujours plus adéquats et subtilement ductiles à la masse complexe des besoins que n'importe quelle substitution radicale, inévitablement victime du schématisme de nos connaissances et de nos prévisions. En faisant ainsi du projet l'*art d'insérer une intervention nouvelle dans un contexte préétabli*, Muratori appelait la constitution d'un *savoir complémentaire*, procurant la capacité d'interpréter rationnellement la configuration et les virtualités des ensembles urbains et territoriaux. En vertu de ce lien de complémentarité entre projet (compris comme technique de la composition) et lecture, il est clair que la lecture se

trouvait orientée ainsi vers une saisie essentiellement architecturale de la réalité ambiante, débouchant ainsi sur une *morphologie du territoire*.

En outre, pour stimuler l'élaboration de critères de gestion du patrimoine bâti et garantir la compatibilité de la production nouvelle avec les structures héritées, cette connaissance des formes construites devait aller au-delà d'une description statique de l'état existant. Elle avait pour tâche de mettre au jour les mécanismes de transformation, qui permettent aux établissements humains de se maintenir dans le temps tout en absorbant le changement. Muratori a été l'un des premiers à conceptualiser ces objets scientifiques comme «type» et «processus typologique». Cette attention accordée à la tolérance au changement des tissus urbains traditionnels, à leur transformabilité, aux phénomènes de permanence et de continuité, a revalorisé considérablement le rôle des disciplines historiques dans la didactique de l'architecture. Ainsi les leçons muratoriennes de lecture des territoires urbanisés n'étaient pas seulement guidées par une volonté de raviver dans la profession un réalisme pragmatique foncièrement épuré de l'utopisme moderne, elles étaient encore l'occasion d'une éducation esthétique aux significations culturelles sédimentées au cours du temps dans l'artefact urbain.

Ce programme théorisé par Saverio Muratori a été poursuivi en Italie notamment par ses anciens assistants et fait l'objet de vifs débats à l'époque chaude des «centres historiques» dans les années 60 et 70. Citons ici à titre représentatif l'ouvrage de Gianfranco CANIGLIA: *Lettura di una città: Como, 1963*<sup>2</sup>, qui, outre son mérite d'avoir décomposé la succession des transitions qui ont assuré la continuité des établissements antiques dans le tissu urbain médiéval, a contribué à jeter les bases d'une politique de modernisation différenciée de l'habitat ancien, respectueuse de sa diversité typologique. Cette démonstration concrète des possibilités d'application des suggestions de Muratori a incité de nombreuses municipalités italiennes à mettre sur pied des programmes semblables de réhabilitation du patrimoine immobilier suivant des critères de compatibilité.

Le fait déterminant est qu'en s'opérationnalisant ainsi à grande échelle, la conception muratorienne du projet avec son corrélat de la «lecture» ont quitté le champ plus ou moins ouvert à l'expérimentation des Ecoles d'architecture pour entrer dans le débat public. La question de sa légitimité est désormais débattue comme un enjeu politique, sans que sa spécificité problématique soit toujours reconnue. On reproche par exemple à la lecture muratorienne de l'environnement construit de n'être qu'une lecture de formes (qu'une morphologie), alors que le réel est plus complexe, qu'il y a le social, l'économique, le politique, etc. sans toujours comprendre que cette réduction apparente est liée au mode d'opérer de la composition architecturale. On s'interroge d'autre part sur le degré de rigueur et de scientificité d'une telle lecture. On met en doute notamment qu'étant donné le caractère souvent hypothétique des

reconstitutions de certaines genèses urbaines, les interventions qui s'appuient sur elles puissent être jugées recevables. Mais c'est oublier qu'en tant que corrélat du projet, l'opération d'*interprétation* qu'est la lecture partagée avec lui les caractéristiques de l'acte créateur. Elle finit tôt ou tard par sortir de la science pour entrer dans le domaine de l'éthique, en énumérant simplement les bonnes raisons que l'on a, par rapport à tel état des connaissances et tels objectifs à satisfaire, de considérer tel choix plus significatif que tel autre.

Au milieu de ces interrogations sur la fécondité méthodologique du rapport lecture-projet, l'accueil positif réservé en France aux postulats de la morphologie urbaine italienne tant dans les cercles d'historiens que parmi les architectes a insufflé un nouveau dynamisme à cette orientation de la recherche. *Lecture d'une ville: Versailles, 1976*<sup>3</sup>, marque une date dans la mesure où les auteurs de cette monographie ont réussi à justifier l'intérêt de l'approche morphologique au-delà du champ spécifique de l'architecture, comme une voie nécessaire de la compréhension historique tout court du phénomène urbain: on méconnaît fondamentalement le devenir de la ville si l'on manque la *temporalité* propre que lui confère tout le poids de sa *structure*. «L'histoire architecturale de la ville a sa rigidité propre, et renvoie avec d'importants décalages à l'histoire de la société, qui lui parvient quelquefois presque étouffée, lointaine»<sup>4</sup>.

L'étude réalise ainsi une heureuse synthèse avec la théorie historiographique de l'École des Annales, de Fernand Braudel, de Michel Foucault. Elle fait entrer le thème urbain dans le débat structuraliste. On discute des déterminations, des effets de retour, qu'exercent les aménagements territoriaux sur la latitude d'action de la société. La ville ne finit-elle pas par faire ce qu'elle veut, à notre insu? La lecture de Versailles de Philippe Panerai et de ses collaborateurs de l'UP3 nous invite à quitter une représentation du flux historique comme succession de moments homogènes où tous les secteurs de l'activité sociale se trouveraient au même diapason: cette conception que suggèrent les fameuses tranches horizontales des tableaux synoptiques et qui conduit à percevoir la ville comme le miroir à chaque fois fidèle de «volontés artistiques» successives. Il s'agit au contraire de considérer un faisceau d'histoires simultanées dont le devenir de la ville en est une à part entière. Chaque histoire (des événements politiques, de la vie économique, de la technique, des mentalités, des arts, etc.), si elle est sensible à la spécificité de son objet, se trouve inévitablement en présence d'un déroulement relativement autonome, qui s'effectue selon un rythme propre. Lorsqu'on passe ensuite à l'étude de l'interaction de ces histoires particulières dans le temps, on découvre des *situations d'ensemble contrastées*, où se lisent des décalages, des évolutions localisées et des inerties diffuses, des contradictions, des parallélismes, des cohérences de conjoncture, des synergies fortuites.

Au fil des situations, la ville se trouve plus ou moins stimulée ou freinée dans le dynamisme de sa constitution: une certaine sélection s'opère parmi les éléments qui la composent et certaines propriétés combinatoires sont préférées plutôt que d'autres. Suivant le niveau hiérarchique où parviennent à se grouper ces objets et les rapports de dépendance qui se tissent entre eux, différentes qualités de la forme urbaine sont atteintes. Mais celle-ci n'a pas de stabilité, elle est sujette à variations non seulement dans son apparence extérieure, mais fondamentalement dans sa *manière d'être*: elle peut être forte, comme adéquation de l'ensemble du bâti ou discontinue et exister par fragments juxtaposés ou disparaître comme telle et se résoudre à d'autres échelles, se dilatant sur le territoire ou se condensant sur l'édifice individuel. Ces variations de l'énergie avec laquelle s'opère la croissance urbaine, cette alternance de moments puissants et de moments de stagnation, influe en outre sur la transmission des aménagements dans le temps: ceux-ci sont plutôt sujets à un remploi conservateur dans les phases à bas potentiel, et à l'effacement dans les phases d'emballage. Ainsi s'explique la formation des permanences et le dépôt des traces dans le plan, susceptibles d'être lues comme indices des phases de croissance.

Dans le langage de nos auteurs, tout cela constitue une «logique» de la croissance urbaine et la tâche de la lecture de ville consiste précisément à explorer les effets de cette logique dans la configuration physique du bâti. Dans le cas de Versailles, la mise en regard des divers fragments composant la ville actuelle avec le faisceau patiemment reconstitué des événements historiques montre comment sa destinée s'est jouée dans la tension entre la volonté royale de faire exister une figure urbaine d'exception, «en rupture par rapport aux mécanismes formateurs de la ville traditionnelle»<sup>5</sup> (distincte de Paris) et la reprise spontanée de ces processus typologiques, au gré des vagues d'épanouissement de l'activité et du mode de vie de la bourgeoisie mercantile.

En portant sur une ville moderne sans passé médiéval ni antique, la lecture de Versailles se confronte inévitablement à des ensembles construits moins décentés que ceux étudiés par l'école muratorienne. A la différence des principes d'organicités démontrables sur le corpus des villes italiennes, les caractères *essentiels* de la logique de formation des tissus urbains récents se laissent moins aisément isoler. La lecture de la ville moderne est ainsi moins rassurante et révèle plus des organisations fragmentaires, et une pluralité de manières d'être de la forme urbaine, qu'elle ne repère l'effet intégrateur d'un processus téléologique. Ainsi en se mariant à la problématique historique l'analyse morphologique actuelle s'est ouverte à la complexité, et nous débarrasse des restes d'attitude normative hérités du fonctionnalisme qui nous imposaient la modernité comme un tout à prendre ou à laisser.

Lorsque nous aurons réussi, en multipliant les études de cas, à nourrir d'un contenu plus concret ces affirmations encore péremptoires des propriétés de «structure» et de

«logique» de la ville, nous comprendrons sans doute mieux comment elle est faite, et comment il faut la projeter pour qu'elle continue à exister.

Pour résumer: on se trouve toujours contraint à recourir à des métaphores lorsque l'on cherche à communiquer une intuition encore vaguement ressentie dont aucun terme propre serait à même de traduire le contenu novateur. C'est un fait d'ailleurs connu<sup>6</sup> qu'elles abondent dans les secteurs du savoir qui traversent une phase inventive: elles permettent de transposer ce que l'on est seulement encore en train de comprendre au sein d'une représentation déjà familière. Ainsi dans le domaine de l'architecture et de l'urbanisme, à travers l'idée de la «lecture», le plan urbain lui-même, le dessin concret de la ville sur le sol, est *entrevu* comme une source originale d'informations. Il est pris en considération comme ensemble de traces et d'indices, utilisables aux fins d'une meilleure compréhension de la genèse historique de la forme urbaine. On a le soupçon, en quelque sorte, qu'à côté de toutes les enquêtes qui nous renseignent sur les conditions *externes* de son développement dans l'espace et le temps, une exploration de la ville elle-même, de sa forme matérielle plusieurs fois stratifiée, pourrait mettre au jour toute une connaissance latente.

La notion de lecture que préconisent les auteurs qui nous servent de guides désigne alors d'un terme relativement neutre une sorte de zone franche aux confins des disciplines traditionnelles, à l'intérieur de laquelle doit se constituer encore la capacité originale de décodage de ces indices identifiés dans le plan urbain, mais non encore élucidés. Il est impossible de spécifier plus avant cette approche en l'insérant dans l'une ou l'autre des branches de la connaissance scientifique, parce qu'elle n'adopte exactement la perspective d'aucune d'elles et les met toutes à la fois à contribution: la morphologie urbaine puise actuellement à des sources aussi diverses qu'à la topologie et à la théorie mathématique des graphes<sup>7</sup>, à la sémiologie et à la linguistique structurale, à l'histoire<sup>8</sup>, à l'archéologie, à l'architecture, à la géographie...

Le danger des métaphores tient au fait qu'elles conduisent toujours à des conclusions fausses si on les interprète littéralement. Or la limite séparant les deux domaines de la compréhension par analogie et de la compréhension littérale est floue. La métaphore de la «lecture» appliquée à la ville appelle celle du «texte», et beaucoup se sont laissés emporter par l'euphorie (ou indigné par la provocation) d'une intelligibilité immédiate de l'histoire sur le terrain, dans les pierres de la ville, hors de l'atmosphère besogneuse des archives et des bibliothèques: la ville accédant enfin au statut du Texte, qui nous dispense de la lecture de tous les textes... Il faut se garder de cette acception littérale de la métaphore et démystifier l'idée que le plan urbain se suffit à lui-même et totalise les connaissances que l'on puisse se promettre sur la ville. Mais l'intuition recevable qui

demande encore à être précisée ne doit pas être refoulée pour autant.

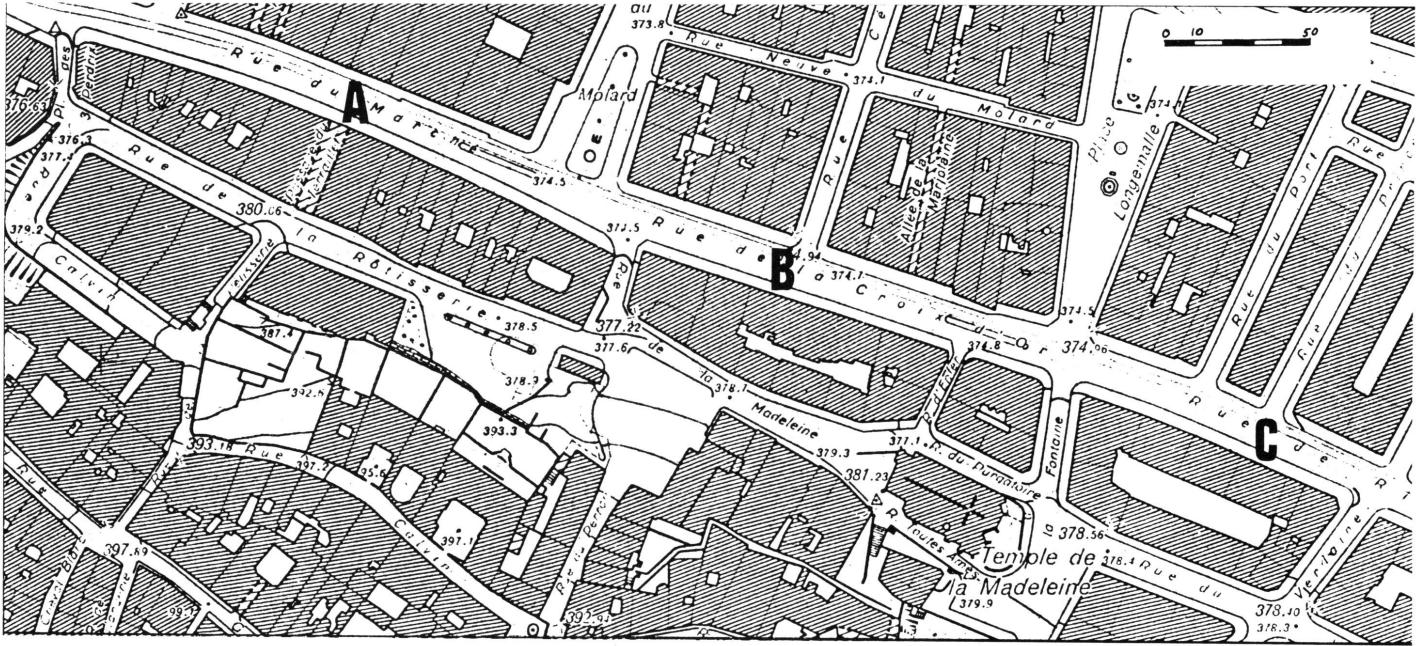
### *Lisibilité / opacité de l'organisation typologique à l'échelle de l'îlot*

L'étude d'un échantillon du tissu urbain de la Vieille Ville nous permettra peut-être de débarrasser l'esquisse générale de notre orientation de son abstraction. Nous commencerons par comparer entre eux deux îlots, dans l'état où les avaient laissés les premières grandes vagues de rénovation urbaine vers la fin des années 1950, et tenterons de caractériser le parti typologique suivi dans chaque cas. Ceci nous permettra de rendre explicite le genre divers d'intervention que notre lecture souhaiterait justifier. Il ne s'agit pas, bien sûr, de «corriger» maintenant ce qui a été réalisé depuis le début de ce siècle, mais de prendre nos distances vis-à-vis des comportements responsables de la liquéfaction du tissu stratifié et montrer quelle attitude de projet en aurait permis la récupération.

Si nous comparons entre eux, sur le cadastre moderne (fig. 1-2), les deux îlots qui se succèdent entre les rues du Marché / de la Croix d'Or et celles de la Rôtisserie / de la Madeleine, nous reconnaissons facilement dans le grand îlot allongé à l'ouest de l'ancien passage du Fort de l'Écluse la permanence de la structuration médiévale de parcelles étroites et traversantes, ponctuées de cours individuelles, même si un certain nombre de regroupements de propriétés ont altéré la trame originale (Passage du Terraillet, 1915-1916).

Du côté est, en revanche, l'îlot présente une disposition plus hétérogène, moins facilement attribuable à un type historique précis, dominée cependant par une unique cour médiane, qui nous permet de l'apparenter par comparaison au schéma caractéristique appliqué dans la majeure partie des lotissements contemporains, en marge du contexte historique (par exemple, dans le secteur de la ceinture fazyste). Quelques traces du parcellaire ancien se sont conservées dans les murs mitoyens, notamment aux limites des édifices d'angle, en bordure de la rue d'Enfer, entre les immeubles contigus, sur la rue de la Madeleine, dont les façades par ailleurs ont été élevées en retrait de l'alignement primitif. L'opération de substitution du bâti n'a donc pas été conduite d'un seul tenant avec une radicalité comparable à celle réalisée, par exemple, au bas des rues de la Fontaine et Verdaine. Pourtant plus rien ne rend sensible dans la disposition du bâti l'appartenance de cet îlot à un contexte urbain pourtant très ancien.

On peut se demander pourquoi ces deux îlots contigus ont subi deux traitements si différents. Sans connaître l'historique des opérations immobilières dans ce secteur<sup>9</sup>, il me paraît vraisemblable de risquer l'argumentation suivante: Le premier îlot présentait une composition plus voisine des critères de rationalité constructive entrés en vigueur à par-



1. Plan cadastral de Genève, état en 1957, détail du secteur Rôtisserie/Madeleine/Vieux Collège.

- A) Ilot à l'ouest de l'ancienne Porte du Fort de l'Ecluse
- B) Ilot Madeleine/Croix d'Or
- C) Ilot Verdaine/rue de la Fontaine

2. Plan de Genève de Jean-Michel Billon, 1726, détail du même secteur sur l'assemblage.



tir de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. En d'autres termes, il était plus facilement compréhensible ou « lisible » selon le *type* urbain contemporain que le second, et nécessitait ainsi dans une moindre mesure une opération d'assimilation. Tous les corps de bâtiment disposaient d'une façade sur la voie publique et d'une cour suffisante pour assurer l'aération et l'éclairage des espaces intérieurs; l'agrégation répétitive des parcelles et leur géométrie élémentaire, autorisaient des opérations non problématiques de substitution du bâti, suivant le libre fonctionnement du marché immobilier. D'ailleurs, il faut reconnaître que dans l'ensemble, et mis à part les expropriations liées à l'élargissement de la rue de la Rôtisserie et à l'opération spéculative du Passage du Terraillet, la structure de l'îlot a assez bien résisté au déferlement de démolitions qui a effacé complètement le reste du quartier. Cette structure a réussi à perpétuer, jusqu'aux derniers bouleversements récents, un certain conditionnement modulaire au flux des reconstructions et maintenir ainsi à ce fragment de la forme urbaine historique quelques traits de sa spécificité.

Au contraire, dans le cas du second îlot, situé entre les rues de la Madeleine et de la Croix d'Or, on n'est plus parvenu à reconnaître dans sa disposition interne, à cause de l'état de complexité atteint, de principes organisateurs assez proches des schémas fonctionnels courants, et ainsi, on n'a plus su comment continuer à utiliser un ensemble construit aussi peu « normal », aussi étranger aux normes de la saine habitation urbaine. L'obscurcissement au cours du temps de la lisibilité des types constructifs qui le composaient aura fait obstacle à son emploi. La présence dans l'épaisseur de l'îlot de corps de bâtiments enclavés, sans accès direct ni ouvertures sur l'espace public, était devenue parfaitement inconcevable pour les urbanistes hygiénistes de cette époque, qui se sont empressés de les éliminer au nom de la salubrité publique. En vidant le centre de l'îlot et en substituant à la structuration transversale une édification périmétrale, les auteurs de la rénovation ont cédé à une lecture stéréotypée de la formation des taudis, attribuant systématiquement l'origine de la dégradation au comblement des arrière-cours. Ils n'ont pas su résoudre l'aspect problématique de cette situation autrement qu'en y projetant rétrospectivement leur modèle de l'habitation urbaine. Plutôt que de cueillir dans la confrontation avec le contexte historique l'occasion de différencier leur mode de construire, ils ont banalisé la forme urbaine, en généralisant le type courant.

Mais notre critique ne porte pas uniquement sur l'effacement de la mémoire du lieu, qui n'est au fond qu'une valeur possible parmi d'autres en concurrence. Elle déplore en outre qu'en s'obstinant à vouloir réaliser une solution stéréotypée dans un contexte qui avait certaines limites d'adaptation (surface déterminée de l'îlot entre deux rues qu'on ne pouvait déplacer, mais qu'il s'agissait au contraire d'élargir), on ait produit un résultat de faible rendement (au sens large: fonctionnel, symbolique, esthétique). Les

difficultés de compatibilité rencontrées ici entre morphologie de l'îlot et typologie des édifices de substitution ressortent assez nettement par comparaison avec les résultats obtenus dans l'opération à peu près contemporaine au bas des rues de la Fontaine et Verdaine. Quoi qu'il y ait eu là aussi effacement radical des caractères originaux du tissu, d'autres qualités d'habitabilité ont pu être atteintes. On a tenu compte des exigences distributives et du mode précis d'agrégation des édifices de substitution et dimensionné en conséquence le périmètre de l'îlot et le volume de son espace central.

Un projet fondé sur une lecture plus attentive des processus de densification responsables du dysfonctionnement de la disposition primitive du bâti aurait sans doute permis de remettre en usage l'îlot de la Madeleine dans le respect de sa morphologie. Nous voudrions soutenir l'hypothèse que dans le cas particulier, la réorganisation du tissu hérité aurait nécessité que l'on acceptât de considérer les édifices enclavés comme éléments primitifs, déterminants de la modularité parcellaire, et le bâti périphérique comme produit de densifications ultérieures sur les aires de dégagement attenantes. Sans discuter la nécessité d'abaisser la densité d'occupation de l'îlot, au nom de laquelle a été conduite l'intervention réalisée, nous pensons que notre hypothèse de lecture aurait permis de sélectionner de façon historiquement plus légitime les éléments de saturation à élaguer. Un tel scénario se fonde ouvertement sur la conception que les altérations typologiques sont sujettes à réversibilité et ceci de façon d'autant moins arbitraire que la logique de formation diachronique du tissu aura été mieux cernée<sup>10</sup>. Le projet reçoit alors la tâche de restituer en remontant plus ou moins loin dans l'histoire du bâti l'état de structuration le plus compatible avec des valeurs d'usage contemporaines. Il ne s'agit plus de réduire le divers au même, en assimilant le tissu stratifié au *type* contemporain, mais d'élaborer à partir de ce modèle et en fonction de chaque contexte d'intervention, la *variante de restructuration* capable d'exploiter avec le meilleur rendement la marge de flexibilité des aménagements existants.

#### *La trace des processus formateurs*

La logique de formation du tissu urbain que postule l'analyse morphologique exerce son action par la voie de trois processus principaux combinés entre eux:

- un *processus d'agrégation* a pour effet de régler le groupement d'unités élémentaires (par exemple, des parcelles, des îlots ou des quartiers urbains entiers) en ensembles de cohérence supérieure (des parcelles en îlots, des îlots en quartiers, des quartiers en organismes urbains, etc.);
- un *processus de densification* exploite les potentialités de croissance du bâti à l'intérieur des unités élémentaires (par

exemple, comblement des espaces libres de la parcelle, ou de l'espace public ménagé dans le quartier) lorsque le processus d'agrégation marque une stase et ne fournit plus les ressources nécessaires;

– un *processus de restructuration* relaie le processus de densification lorsque celui-ci se heurte aux limites de croissance propres à chaque niveau d'échelle, et opère les transformations nécessaires pour qu'une nouvelle cohérence puisse se reconstituer à un autre niveau (par exemple: regroupement de parcelles, redimensionnement des îlots, élargissement des axes de circulation, etc.).

L'effet de chacun de ces processus se distingue sur le plan par certains indices caractéristiques:

– les processus d'agrégation donnent lieu à des formations essentiellement *modulaires* (trames) et sont lisibles à travers des *effets de rythme*, de *répétition sérielle*;

– les processus de densification se laissent identifier par le caractère subordonné des éléments qu'ils déposent. Tandis que les processus d'agrégation portent sur des éléments autonomes, dotés d'une organisation globale, les éléments de densification sont souvent incomplets et mènent une existence dépendante, parasitaire, par rapport au contexte englobant. La lecture se fonde alors sur les *différences de degré de cohérence fonctionnelle* susceptible d'être attribué à chaque forme;

– les processus de restructuration intervenant dans la formation du tissu traditionnel n'ont en général qu'un effet partiel d'effacement à la différence des interventions plus récentes. Il est évident que chaque fois qu'une transformation radicale et à grande échelle a eu lieu au cours de l'évolution de la ville, on ne peut que constater la structuration mise en place, sans pouvoir remonter aux états antérieurs. Il y a rupture de la continuité morphologique et d'autres sources que les indices du plan doivent être alors mobilisées. Mais lorsque les restructurations se sont limitées à remployer des ensembles déjà organisés suivant certains critères en leur surimposant une autre logique, on les repère pour ainsi dire par *transparence*. Au niveau du dimensionnement des formes, les éléments appartenant au système second présentent un *contraste d'échelle* avec ceux du premier. Un *contraste de géométrie* peut être également révélateur: dans la mesure où la trame surimposée vise à unifier une masse plus vaste d'éléments hétérogènes, il est fréquent qu'elle diffère des trames primitives par son orientation et son extension. Les restructurations se lisent en outre à travers des phénomènes de *déformation*: on repère les altérations que subissent les formes typiques du système second du fait des conditionnements que leur fait subir le premier, et inversement (la déformation est en somme le produit du croisement de plusieurs principes organisateurs en concurrence).

Ces trois catégories esquissent déjà la méthode de la lecture urbaine: elle consiste essentiellement dans une technique de repérage, par comparaisons, de régularités et d'irrégularités formelles, et à leur mise en système. Le système est bouclé, et la lecture a atteint son objectif, lorsqu'il réussit à motiver la configuration de toutes les formes et déformations rencontrées: en d'autres termes, lorsqu'il nous permet de dire pour chaque forme ou déformation qu'elle est *typique* d'un certain phénomène. La motivation peut être d'ordre fonctionnel (telle largeur de rue est typique d'un marché, telle figure planimétrique est typique d'une maison d'artisan, telle convergence de rues est typique d'une situation de porte urbaine). Elle peut être aussi d'ordre structurel (telle modularité est typique d'un lotissement unitaire, tel alignement est typique d'une limite de croissance du tissu, telle déformation est typique du remploi d'une trame antérieure, etc.).

Pour la reconstitution des processus formateurs, il est cependant déterminant qu'à ces attributs fonctionnels et structurels viennent s'ajouter des attributs chronologiques précis. Un processus n'est en fait rien d'autre qu'un *ordre de succession*. Ces opérations de datation des différentes figures tirent bien sûr grand profit des travaux historiques et archéologiques disponibles. Mais dans un cas comme la Vieille Ville de Genève, où les événements déterminants de la morphologie du tissu sont antérieurs aux époques couvertes par les archives et vu que l'archéologie est loin de pouvoir fouiller l'ensemble du tissu (ou du moins ce qu'il en reste), il est nécessaire de mettre au point des techniques de déduction. La plus courante consiste à dresser une table typologique<sup>11</sup>. On cherche, en mobilisant toutes les sources d'information possibles, à réunir sur quelques cas au moins, les attributs complets qui nous intéressent: telle forme est l'unité de propriété d'un artisan, venu s'installer au XIV<sup>e</sup> siècle, elle comprend une partie construite en bordure de la rue, un accès asymétrique, une arrière-cour et un jardin, elle s'unit aux propriétés adjacentes suivant le principe de la mitoyenneté, etc. Ces cas sont pris ensuite comme types-étalons, et on les utilise pour identifier les autres formes dont on ne sait rien, avec la conviction que la ressemblance morphologique peut être l'indice d'une parenté fonctionnelle, structurelle et chronologique.

Une fois les formes typiques classées, il devient possible de reconnaître les irrégularités, et de les attribuer à des phénomènes soit de restructuration soit de densification, à moins qu'il ne s'agisse simplement de formes uniques, correspondant à des programmes fonctionnels exceptionnels. Les cas où l'irrégularité est simplement due au hasard ne doivent pas être négligés. Ils constituent en quelque sorte le «bruit sémantique» du plan.

Notons ici que si la ville ne résultait que de l'addition d'objets absolument uniques sans aucun dénominateur commun, sans aucun caractère typique, il serait impossible



de la connaître par le biais d'une classification. Mais il n'y aurait aucun sens non plus à chercher à définir sa forme propre, puisqu'elle n'aurait absolument aucun support de manifestation. On ne pourrait même pas dire que la ville est un conglomérat d'objets hétérogènes, parce que, pour qu'il y ait conglomérat, il faudrait que ces objets entrent en interaction, entretiennent des rapports de contiguïté, et cette disponibilité des éléments à être associés serait déjà leur premier caractère commun... Si nous insérons ici cette fiction peu vraisemblable, c'est pour nous défendre de la critique que l'approche typologique de la ville manque radicalement l'individualité du phénomène et ne réussit à comprendre que des schémas abstraits privés de réalité. Nous pensons au contraire que cette méthode est requise par la nature de l'objet qu'elle étudie: à notre sens, la ville n'existe vraiment que dès le moment où une interaction s'installe entre les éléments qui la composent, et que des niveaux de structuration hiérarchique émergent. Par conséquent, on ne peut décrire sa genèse qu'au sein d'une dialectique de l'assimilation (du devenir semblable) et de la différenciation. La morphologie urbaine ne fait rien d'autre que d'analyser les effets de ce mouvement dans le devenir des formes construites.

*Anatomie de l'îlot compris entre les rues de la Madeleine, d'Enfer et de la Croix d'Or*

Une remarque préalable est nécessaire quant aux limites d'une lecture *in absentia*. Nous avons déjà constaté l'effacement des caractères typologiques originaux de cet îlot au cours des restructurations du début du siècle. Les quelques traces subsistant dans le parcellaire actuel, si elles sont précieuses pour tenter le report du plan Billon sur le cadastre géométrique moderne, n'ont plus guère de valeur informative aux fins que nous poursuivons. Il n'est donc plus possible de se procurer les documents indispensables à la compréhension proprement architectonique du bâti: plans, coupes, élévations, relevé des fondations avec transcription des diverses épaisseurs de murs. Il n'est plus possible non plus de gratter les crépis, d'explorer l'appareillage des maçonneries: nous en sommes réduits à *interpréter des représentations de seconde main*.

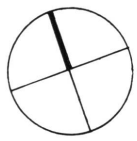
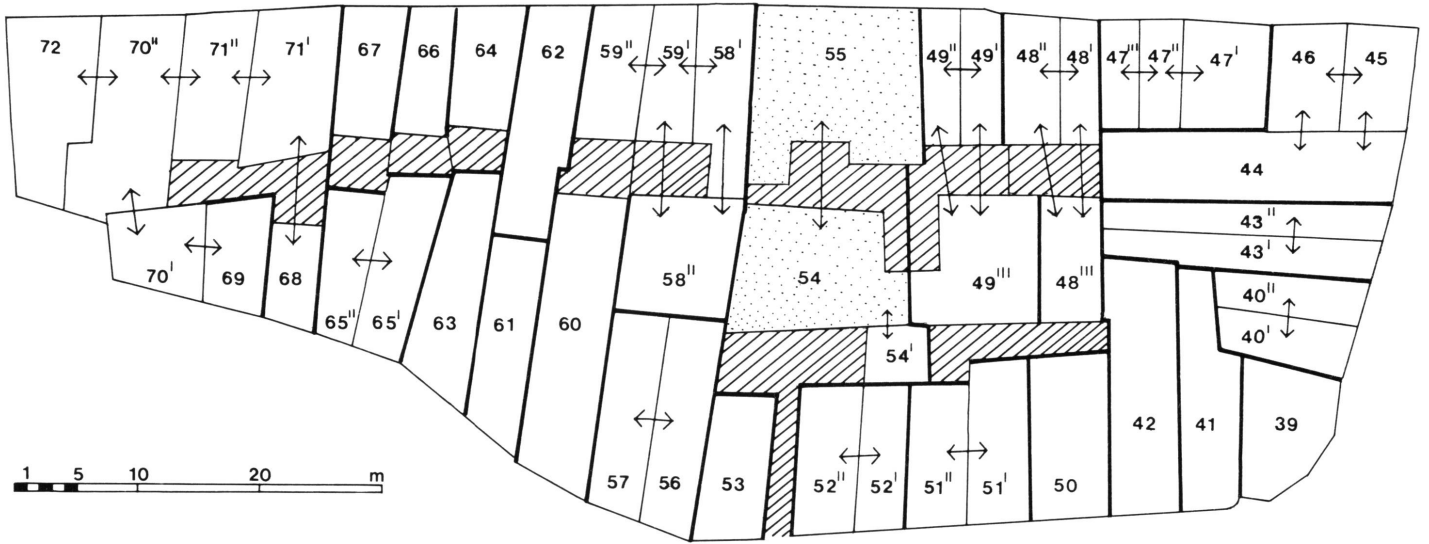
Les représentations visuelles qui nous servent de base (les plans Billon et Céard, le relief Magnin)<sup>12</sup> de même que les descriptions analytiques contenues dans les Grosses de Reconnaissances n'ont évidemment pas été effectuées pour servir à une histoire opératoire du tissu urbain, mais suivant des objectifs clairement circonscrits, dans des situations de communication précises: estimation fiscale, prévention des incendies, enregistrement des droits réels, fixation d'une image mémorable de la grandeur monumentale de la Ville d'Ancien Régime, etc. C'est-à-dire qu'en utilisant ces matériaux, nous les détournons de leur destination primitive et cherchons à leur faire «dire» quelque chose

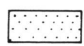
malgré eux: notre lecture vise à transformer les significations explicites qu'ils contiennent en indices susceptibles de nous renseigner sur la genèse de la forme urbaine. Ceci nous oblige à travailler à deux niveaux de décodification différents: dans un premier temps, il faut parvenir à reconstituer philologiquement le code original qui a servi à produire les représentations ou descriptions étudiées, dans un second temps, il faut examiner si les indices que nous croyons pouvoir y déceler possèdent eux-aussi le caractère systématique d'un code, permettant d'attribuer à chaque occurrence une signification relativement univoque.


Par exemple: si nous étudions les façades des maisons de la Vieille Ville sur le relief Magnin, nous voyons qu'à l'exception des édifices monumentaux traités avec plus d'attention aux détails ornementaux, la spécificité de chaque forme est exprimée à l'aide d'un nombre restreint de traits distinctifs (quelques indications de modénature, corniches, linteaux, chaînes d'angle, alignements, dimensions et rythmes des percements, position des cheminées). Quelle intention poursuivait l'auteur de la maquette en prenant un tel soin du détail: cherchait-il à démontrer une certaine esthétique urbaine (par exemple le pittoresque) en étalant l'infinie variété des détails architecturaux (quitte à en «rajouter» au besoin)? Ou bien voulait-il restituer dans une perspective de réalisme naturaliste le cadre matériel de la vie sociale à une époque bien précise (au risque d'introduire des anachronismes)? Sur quelle documentation a-t-il travaillé, quel état du bâti restitué-t-il? Quelle sélection de l'information a-t-il opérée? Y a-t-il des parties de la ville dont le rendu est purement hypothétique? *Quel degré d'aléatoire affecte la présence ou l'absence de tel signe?*

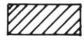
Telles sont les questions qui touchent l'établissement philologique de la documentation. Mais les exigences de notre interprétation font naître des questions d'un autre ordre: que peut-on déduire des signes sélectionnés par Magnin sur les processus de structuration du bâti: la superposition des corniches est-elle dans la majorité des cas l'indice de surélévations, telle asymétrie des fenêtres celui de telles distinctions fonctionnelles des espaces intérieurs, etc.? Il faut alors que nous parvenions à savoir dans quelles conditions et sous quelles réserves, chaque fois que telle disposition se présente, nous pouvons lui attribuer une valeur typique. De même pour le plan Billon, quelle valeur d'indice attribuer aux variations d'épaisseur des traits représentant les murs mitoyens: rattrapent-ils des erreurs de mesure ou traduisent-ils la présence de fondations exceptionnelles? De même pour les Grosses Deharsu, que déduire sur la nature des objets immobiliers du montant des taxations et du prix des transactions?

Il s'agit d'un véritable processus herméneutique, qui ne peut progresser que sous l'impulsion des expériences nouvelles à chaque fois puisées dans la confrontation avec l'objet à expliquer. Les graphiques qui suivent sont le premier résultat d'une approche encore largement intuitive, ils sont provisoires.



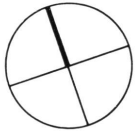
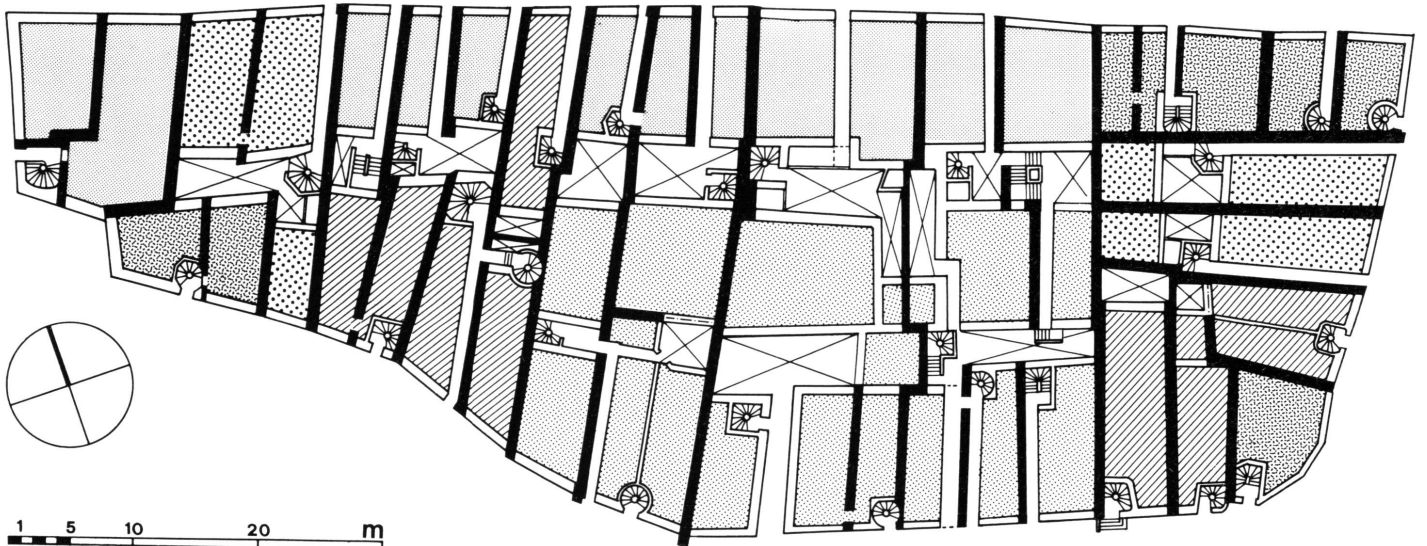
 parcelles issues d'un remembrement à la fin du XVII<sup>ème</sup> siècle

 limites de propriété dont le caractère transitoire est attesté par les sources


 cours indivises


 limites relativement stables

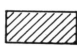
3. Ilot compris entre les rues de la Madeleine, d'Enfer et de la Croix d'Or. Plan de la trame parcellaire du tissu stratifié. (Dessin, Felix Peyer, Zurich).





1 5 10 20 m

 Types élémentaires et composites autonomes de la 1<sup>ère</sup> catégorie

 Types élémentaires et composites autonomes de la 3<sup>ème</sup> catégorie

 Types élémentaires et composites autonomes de la 2<sup>ème</sup> catégorie

 Types complexes "à cour" de la 4<sup>ème</sup> catégorie successivement fragmentés

 Types élémentaires et composites de la 2<sup>ème</sup> catégorie en position de clôture par rapport au bâti préexistant

4. Plan de synthèse de la classification typologique du bâti de l'ilot de la Madeleine, sur la base du plan Céard de 1837. (Dessin, Felix Peyer, Zurich).

### Plan de la trame parcellaire (fig. 3)

Si le plan Billon et les Grosses Deharsu peuvent être considérés comme des ancêtres du plan cadastral moderne et du registre foncier, ils n'obéissent pas moins à des normes juridiques, économiques et politiques assez différentes. Leur interprétation ne peut donner de résultats fiables qu'assistée d'une histoire des institutions genevoises sous l'Ancien régime. Dans une relative ignorance des anciens modes de transmission de la propriété foncière et dans l'impossibilité de prendre encore en considération les généalogies familiales, nous avons renoncé à établir des filiations linéaires. Notre représentation de la trame parcellaire superpose en un unique schéma toutes les limites de mitoyenneté attestées par les Grosses Deharsu, et celles éventuellement décelables par comparaison avec le *Registrum Estimationum* de 1476. L'attribution des cours à l'une ou l'autre parcelle est parfois incertaine. Nous les avons hachurées ici provisoirement comme cours indivises.

Les doubles flèches indiquent les limites qui, entre 1540 et 1726 environ, se sont trouvées au moins une fois dans une unité de propriété d'échelle supérieure. Elles indiquent donc des opérations de restructuration. Il n'est pas toujours possible de savoir quelle incidence ont eue ces refontes parcellaires sur les systèmes distributifs et constructifs des édifices concernés: si par exemple dans le cas des bâtiments occupant les parcelles 44-45-46, au moment où trois propriétaires s'en sont partagé les différents étages, la création d'habitations horizontales (l'équivalent de l'appartement moderne) a pu être réalisée, ou si les anciennes limites mitoyennes excluaient tout percement ultérieur. Cette idée d'un coefficient de résistance à attribuer aux limites parcellaires est importante, parce qu'elle peut révéler la permanence de constructions lourdes: murailles, dispositifs de soutènement, etc. auxquels s'adosse le bâti. Aussi avons-nous identifié comme alignements susceptibles de signaler d'éventuelles permanences antiques toutes les limites épargnées par les restructurations attestées.

La cumulation des mutations sur un tel schéma de synthèse plutôt qu'un découpage en tranches synchroniques, nous donne une idée des différents *lots* (50 en tout) sur lesquels ont porté les transactions foncières et pour lesquels on a à chaque fois «reconnu» à l'autorité fiscale. Ceci nous permet une première approche de la modularité élémentaire des composants de l'îlot. La numérotation reprend celle de Billon, pour éviter la nécessité d'une table de correspondances; les chiffres romains portés à l'indice rappellent le nombre de lots dont se constituent certaines «maisons», indifféremment énumérées comme unités dans la notice Billon.

### Découpage typologique

Le découpage typologique vise à transformer les relations de pure contiguïté que manifeste la trame parcellaire,

en rapports d'association. Il cherche à comprendre quel type d'organisation interne du bâti permet à chaque parcelle de s'associer en série avec les lots voisins. En outre, il met en évidence des rapports hiérarchiques entre les lots en estimant pour chacun le degré d'autonomie ou de dépendance qui l'affecte: un lot autonome est un lot sur lequel le processus de proportionnement et d'adéquation des diverses composantes du bâti (accès, circulation interne, disposition des pièces, des puits d'aération et d'éclairage, etc.) ne présente pas de caractère problématique. La situation de construction, déterminée par les dimensions du lot, peut être résolue dans le cadre des modèles constructifs disponibles. Un lot dépendant, en revanche, est subordonné à un certain conditionnement du bâti environnant et exige des solutions constructives différenciées (variantes), d'un rendement parfois inférieur à la solution «typique».

Le constat de cette hiérarchie structurale est une clé pour la périodisation du bâti, les éléments dépendants (les variantes des types constructifs courants) étant généralement postérieurs aux réalisations homogènes.

Notre découpage identifie quatre catégories principales de types constructifs et propose de considérer toutes les variantes de ces modèles comme l'effet des processus de croissance décrits précédemment (fig. 4).

*La première catégorie* (fig. 5) rassemble les lots entièrement édifiés, autrement dit, où il y a coïncidence absolue entre dimensions parcellaires et encombrement du bâti. Ce type ne tolère pas de densification autre que la surélévation.

*Caractéristiques:*

*Front sur rue:* environ 6 mètres

*Profondeur de la parcelle:* maximum 7 à 8 mètres

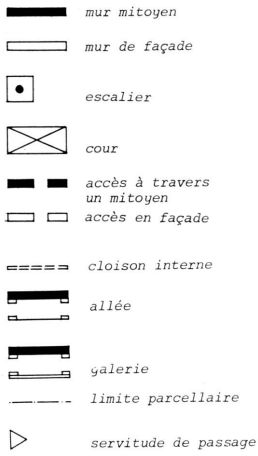
*Distribution:* accès à l'escalier par une allée latérale, ou direct de la rue dans les positions d'angle.

*Eclairage:* l'impossibilité de prendre le jour ailleurs que sur l'unique façade conditionne la profondeur de l'édifice et la disposition des pièces (subdivision obligatoirement perpendiculaire à la façade).

*Degré d'autonomie:* avec ses trois murs mitoyens aveugles (deux dans les variantes angulaires), ce type minimal subit aisément les contraintes de subordination et occupe souvent après coup les franges résiduelles de la trame parcellaire.

*Variante a-typique significative:* dans le cas 69/70', il y a contradiction entre la faible profondeur de ces édifices et le fait que leur limite postérieure est dégagée. Le fait que la disposition du bâti inférieur accuse la présence d'ouvertures sur les murs de clôture des édifices supérieurs, exclut son antériorité. La situation des deux maisons 69/70 est vraisemblablement déterminée par la convergence de la rue de la Madeleine avec un ouvrage de fortification joignant la porte du Fort de l'Ecluse.

*La seconde catégorie* (fig. 6) rassemble les lots sur lesquels le bâti est disposé en un seul corps de logis avec une cour postérieure. La cour permet de doubler la profondeur du bâti puisqu'elle ménage une source d'éclairage et d'aération



5. Ilot de la Madeleine: classification typologique du bâti. Type et variantes de l'édifice monocellulaire. (Dessin, Daniel Kohler, Zurich).

UN CORPS DE LOGIS DE PROFONDEUR SIMPLE SANS COUR	TYPE PORTANT		VARIANTES ISSUES D'EXTENSIONS/DENSIFICATIONS DE L'AGREGAT OU DE RESTRUCTURATIONS		
	TYPE ELEMENTAIRE AUTONOME (coïncidence unité de propriété/systèmes de circulation, d'aération et d'éclairage)		TYPE ELEMENTAIRE DEPENDANT FAISANT USAGE COMMUN AVEC UN EDIFICE VOISIN DE TOUT OU PARTIE DU SYSTEME DE CIRCULATION		TYPE COMPOSITE AUTONOME (absorbant à l'intérieur de l'unité supérieure les év. rapports de dépendance)
			SERVANT	DOMINANT	
VARIANTES DE POSITION AU SEIN DE L'AGREGAT	ELEMENT D'UNE SERIE CLOSE (adressée à une limite étanchée: murailles, murs mitoyens aveugles)				
	VARIANTE DE TETE DE SERIE (ANGULAIRE)				
	ELEMENT D'UNE SERIE OUVERTE (adressée à une limite perméable: rive, fosse, rue, limite parcellaire non construite)				
	VARIANTE DE TETE DE SERIE (ANGULAIRE)				

opposée au front de rue. Elle constitue une certaine marge de densification, mais qui varie de cas en cas, suivant la disposition de l'environnement.

*Caractéristiques:*

*Front sur rue:* 5-8 mètres

*Profondeur de la parcelle:* environ 14-20 mètres

*Profondeur du bâti:* 10-17 mètres

*Distribution:* escalier immédiatement accessible en façade, ou au bout d'une allée sur la façade postérieure, ou dans un angle de la cour.

*Eclairage:* le dédoublement de la façade autorise des subdivisions perpendiculaires aux murs mitoyens.

*Degré d'autonomie:* On peut distinguer des édifices dominants, qui exploitent au maximum les réserves de densification de leur propre parcelle en bénéficiant des cours contiguës, et au contraire, des édifices servants, qui eux sont bloqués dans leur extension et obligés d'accepter une servitude de cour commune. Les édifices dominants sont ainsi ceux qui ont pris l'initiative de la croissance, les édifices servants marquant la traîne du processus. Ainsi nous tendons à considérer toute la frange périphérique de l'ilot le long de la rue basse des Orfèvres (rue de la Croix d'Or) comme une édification tardive. L'alignement homogène des cours com-

munes semble marquer un front interne de l'ilot vers le lac, une sorte de césure qui ne pouvait être absorbée progressivement.

La troisième catégorie (fig. 7) prend en considération les lots permettant une disposition du bâti en deux corps de logis de part et d'autre d'une cour médiane, le premier corps étant de profondeur double, le second de profondeur simple.

*Caractéristiques:*

*Front sur rue:* 6-7 mètres

*Profondeur de la parcelle:* 20-24 mètres

*Profondeur du premier corps:* 10-12 mètres

*Profondeur de la cour:* 2,5-5 mètres

*Distribution:* l'escalier se trouve nécessairement accolé à la façade arrière du premier corps dans la cour médiane. On y accède par une allée latérale. Le second corps est desservi par des galeries disposées le long de l'un des murs mitoyens. La disposition intérieure à chaque corps reprend les contraintes que nous avons décrites pour les deux premières catégories.

Ce type en deux corps de bâtiment représente déjà un modèle d'occupation dense de la parcelle. Il est donc peu sujet à modification si ce n'est par surélévation. Il résulte

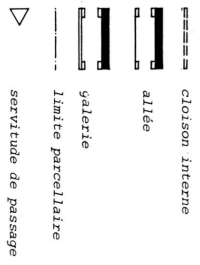
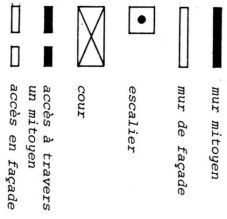
ELEMENT D'UNE SERIE OUVERTE EN POSITION DE CLOTURE  
PAR RAPPORT A UN BATI PREEXISTANT

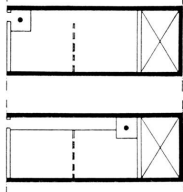
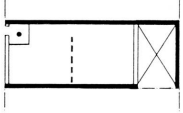
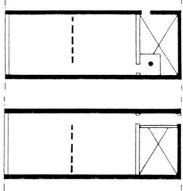
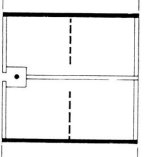
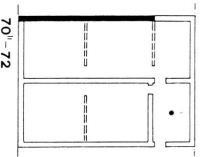
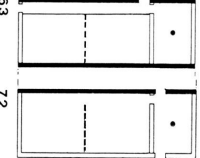
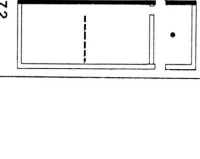
ELEMENT D'UNE SE  
OUVERTE (adossée  
limite perméable: r  
rue, fossé, limite  
laire non construit  
MINANT LE BATI U  
RIEUR DE CLOTURE

SERVITUDE DE COUR COMMUNE ET DE PASSAGE

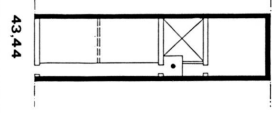
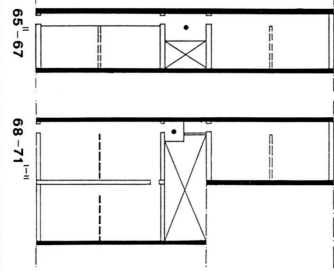
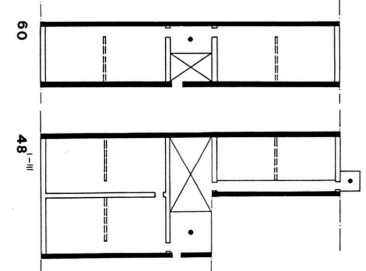
SERVITUDE DE COUR  
COMMUNE

<p>53</p>	<p>50-51</p>	<p>67</p>	<p>58, 64, 66</p>	<p>65</p>
<p>52</p>	<p>58</p>	<p>71</p>	<p>59, 71</p>	<p>65</p>
<p>52</p>	<p>51</p>	<p>70</p>	<p>59, 71</p>	<p>65</p>
<p>52</p>	<p>51</p>	<p>55</p>	<p>71</p>	<p>65</p>
<p>52</p>	<p>51</p>	<p>49</p>	<p>56-57</p>	<p>65</p>
<p>52</p>	<p>48</p>	<p>48</p>	<p>48</p>	<p>65</p>



REGAT		ELEMENTS D'UNE SERIE CLOSE IMPLIQUES DANS UNE SITUATION DE CONTIGUITE ORTHOGONALE AVEC EFFET DE COUR COMMUNE	VARIANTE DUE A LA RECUPERATION D'UN EVENTUEL DISPOSITIF PREEXISTANT (tour pourvue d'un viret)	ELEMENT D'UNE SERIE CLOSE (adossée à une limite étanche: murailles, murs mitoyens aveugles)		TYPE PORTANT		VARIANTES ISSUES D'EXTENSIONS/DENSIIFICATIONS SUCCESSIVES DE L'AGREGAT OU DE TRANSFORMATIONS/RESTRUCTURATIONS			
DOMINANT	SERVANT			TYPE ELEMENTAIRE AUTONOME (coïncidence unité de propriété/systèmes de circulation, d'aération et d'éclairage)	TYPE ELEMENTAIRE IMPLIQUÉ DANS UNE SÉRVITUDE DE COUR COMMUNE MAIS AUTONOME QUANT AU SYSTÈME DE CIRCULATION	TYPE ELEMENTAIRE DEPENDANT FAISANT USAGE COMMUN AVEC UN EDIFICE VOISIN DE TOUT OU PARTIE DU SYSTÈME DE CIRCULATION	TYPE COMPOSITE AUTONOME (absorbant à l'unité supérieure les év. rattachés de dépendance)	TYPE COMPOSITE IMPLIQUÉ DANS UNE SÉRVITUDE DE COUR COMMUNE MAIS AUTONOME QUANT AU SYSTÈME DE CIRCULATION INTERNE	TYPE COMPOSITE DEPENDANT FAISANT USAGE COMMUN AVEC UN EDIFICE VOISIN DE TOUT OU PARTIE INTERNE		
				 42							
		 41									
						 61					
											
				 70-72							
						 63					
								 72			

6. Type et variantes de l'édifice à un corps de logis sur cour. (Dessin, Daniel Kohler et Felix Peyer, Zurich).

VARIANTES DE POSITION AU SEIN DE L'AGREGAT		VARIANTES ISSUES DE RESTRUCTURATIONS			
DEUX CORPS DE LOGIS AVEC COUR MEDIANE	TYPE PORTANT	TYPE COMPOSITE AUTONOME			
	TYPE COMPOSITE DEPENDANT FAISANT USAGE COMMUN AVEC UN EDIFICE VOISIN DE TOUT OU PARTIE DU SYSTEME DE CIRCULATION INTERNE	SERVANT	DOMINANT		
ELEMENT D'UNE SERIE OUVERTE <i>(adossée à une limite perméable: rive, fossé, limite parcellaire non construite)</i> DOMINANT LE BATI ULTERIEUR DE CLOTURE	ELEMENT D'UNE SERIE DOUBLE AYANT ABSORBE UNE LIMITE INTERNE	ELEMENT D'UNE SERIE CLOSE <i>(adossée à une limite étanche: murailles, murs mitoyens aveugles)</i>	TYPE ELEMENTAIRE AUTONOME <i>(coïncidence unité de propriété/système de circulation, d'aération et d'éclairage)</i>	TYPE COMPOSITE AUTONOME <i>(absorbant à l'intérieur de l'unité supérieure les év. rapports de dépendance)</i>	TYPE COMPOSITE DEPENDANT FAISANT USAGE COMMUN AVEC UN EDIFICE VOISIN DE TOUT OU PARTIE DU SYSTEME DE CIRCULATION INTERNE
		 4344	 65-67 68-71	 60 48	

7. Type et variantes de l'édifice à deux corps de logis sur cour. (Dessin, Felix Peyer, Zurich).

8. Ilot de la Madeleine: interprétation des types complexes de la quatrième catégorie comme types à cour. (Dessin, Hana Cisarova, Zurich).

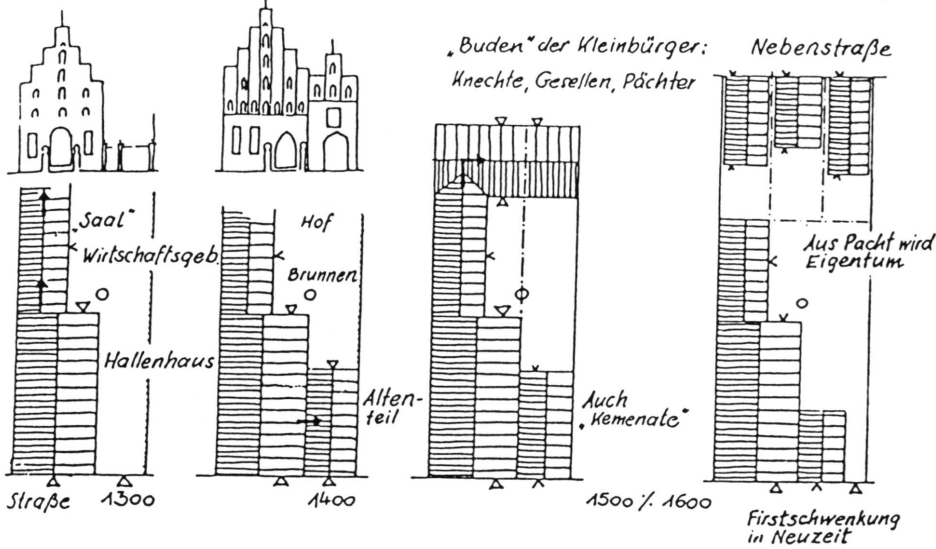
CORPS DE BATIMENT DIVERSES SUR UNE AIRE ENCLOSEE		VARIANTES ISSUES D'EXTENSIONS/DENSIFICATIONS SUCCESSIVES DE L'AGREGAT OU DE RESTRUCTURATIONS	
TYPE PORTANT		TYPE ELEMENTAIRE AUTONOME (coïncidence unité de propriété, systèmes de circulation, d'éclairage et d'aération)	
<p>VARIANTES DE POSITION AU SEIN DE L'AGREGAT</p> <p>ELEMENT D'UNE SERIE OUVERTE ULTERIEUREMENT DOUBLEE PAR UNE SERIE DE CLOTURE, EDIFIEE EN MARGE D'UN PARCOURS A PLUS FORTE FREQUENTATION</p>		<p>ELEMENT D'UNE SERIE SIMPLE OUVERTE (adossée à une limite perméable: rive, fossé, limite parcellaire non construite, rue)</p>	

- mur mitoyen
- mur de façade
- escalier
- cour
- accès à travers un mitoyen
- accès en façade
- cloison interne
- allée
- servitude de passage
- galerie
- limite parcellaire
- servitude de passage

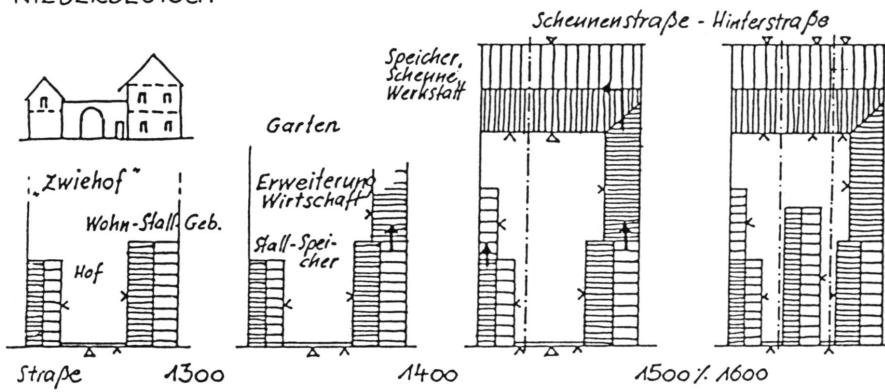


HAUSERWEITERUNGEN

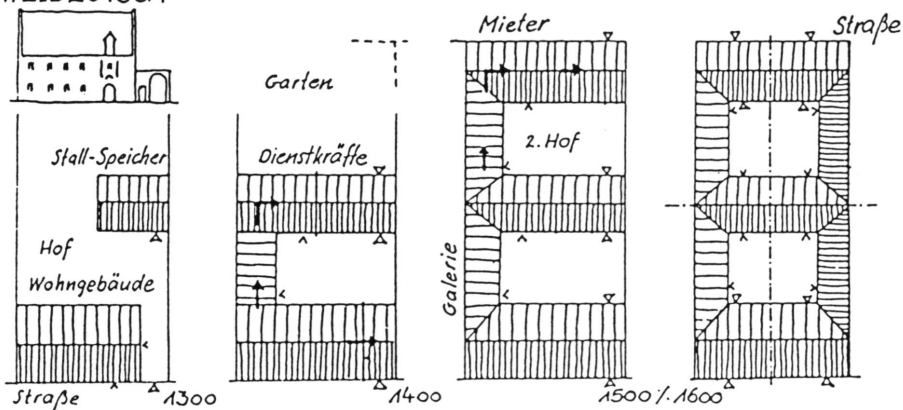
GRUNDSTÜCKSTEILUNGEN



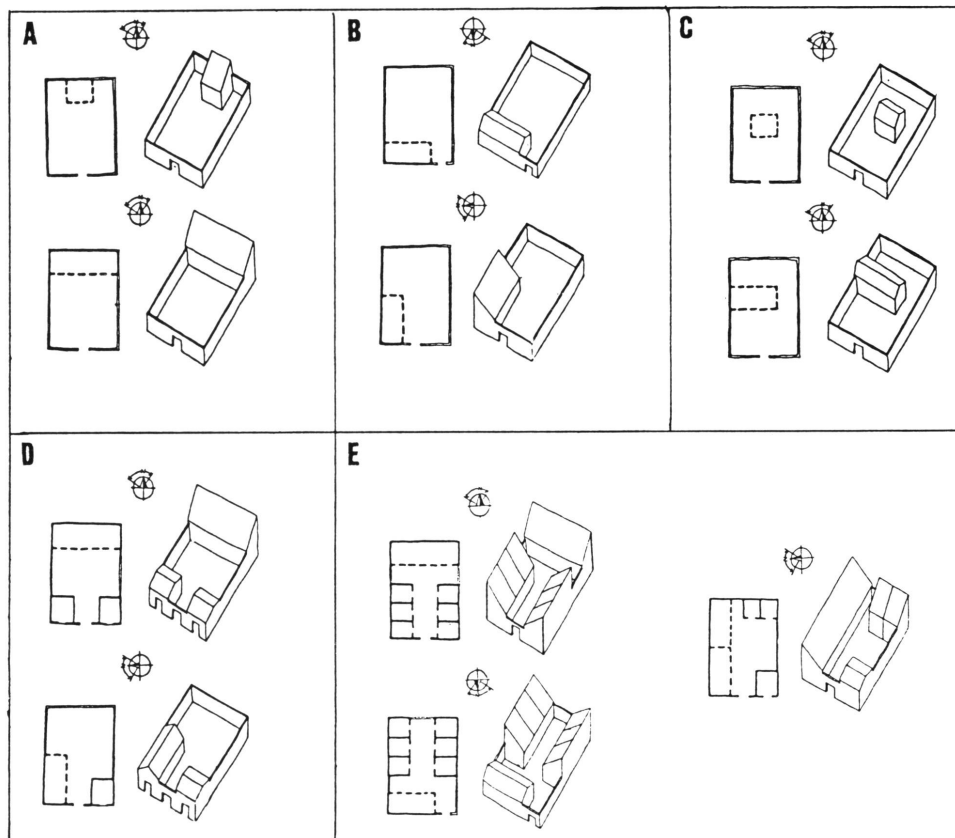
NIEDERDEUTSCH



MITTELDEUTSCH



9. Extensions du bâti et morcellement parcellaire caractéristiques du processus d'urbanisation traditionnel en Allemagne septentrionale. (Hans-Günther GRIEP, *Kleine Kunstgeschichte des deutschen Bürgerhauses*, Darmstadt, 1985).



10. Type et variantes de la maison à cour dans l'aire culturelle romanisée. (Gianfranco CANIGGIA, dans: *Recupero e riqualificazione urbana nel programma straordinario per Napoli*, s.l.d. de F. Ciccone, Milan, 1984).

- A) Modèle de *domus élémentaire* mono- ou pluricellulaire
- B) Variantes en fonction de l'exposition solaire
- C) Variantes produites de la diversification de l'espace clos en cour et jardin
- D) Formation de *tabernae* sur le front de rue
- E) Densification de la cour par «insularisation» (multiplication de cellules d'habitation monofamiliales)

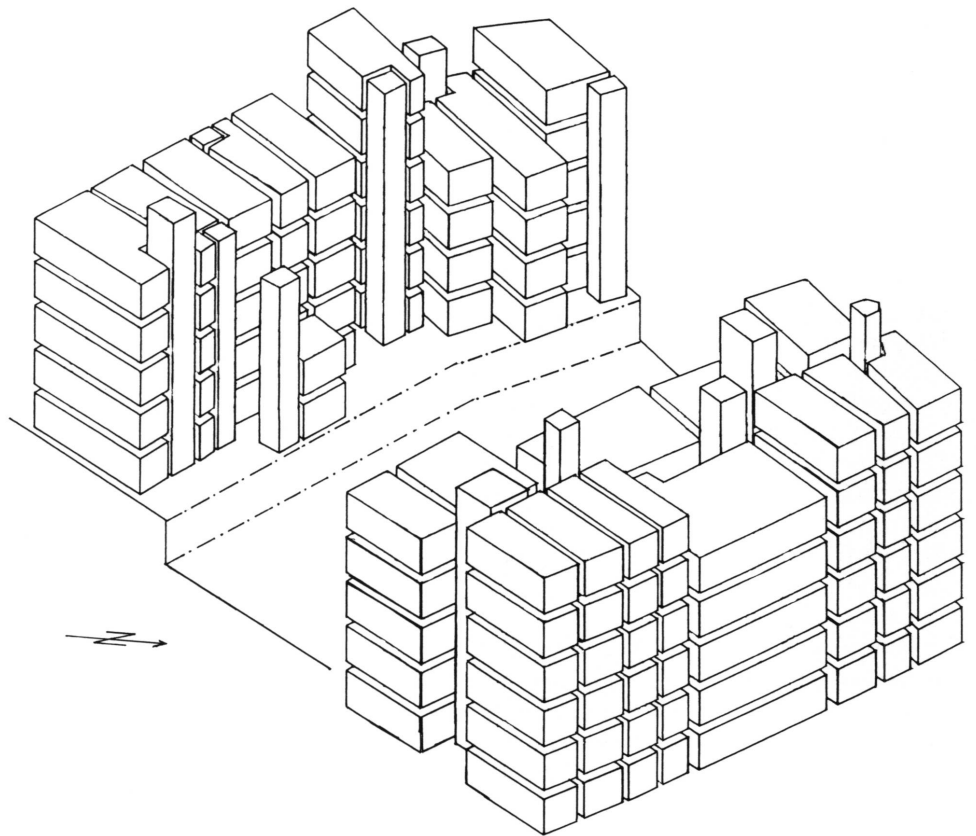
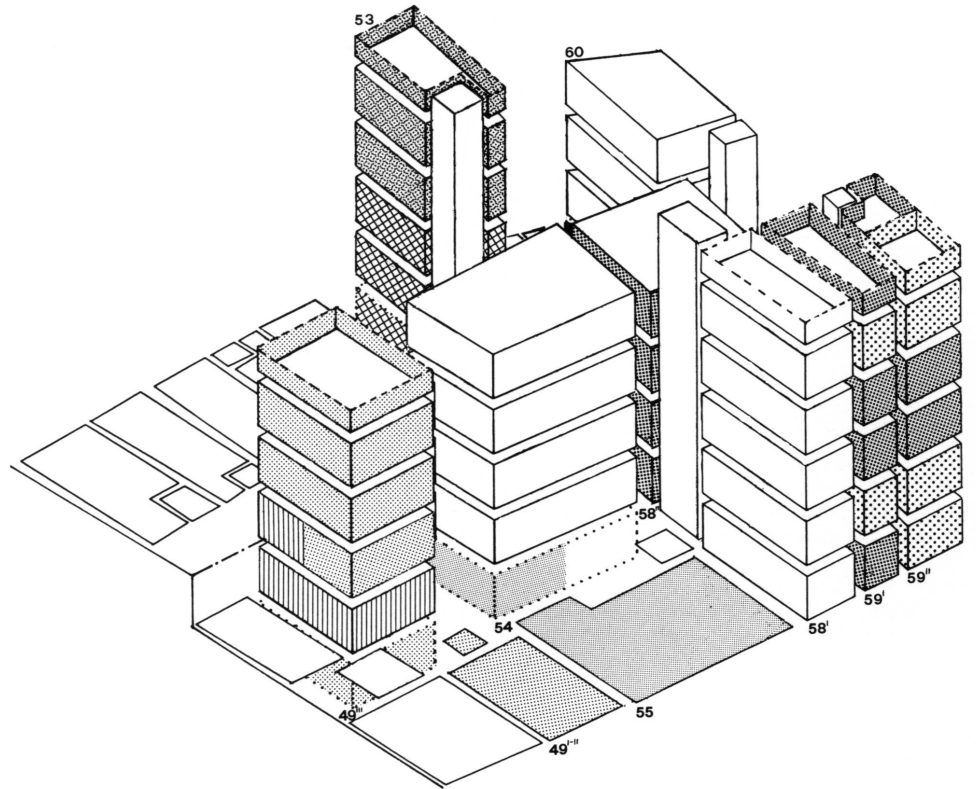
par ailleurs fréquemment de l'association bout à bout de deux types de la catégorie précédente. Dans ces cas, il présente une variante à deux corps de logis de profondeur double. Les éventuelles servitudes de cour commune ou de passage sont absorbées au sein de la nouvelle unité. Degré d'autonomie: dans le cas de l'îlot étudié ici, les édifices de cette catégorie sont relativement autonomes, à part celui occupant la parcelle 60, qui est «dominant». Les autres, issus de restructurations, gèrent à l'intérieur de la parcelle les rapports éventuels de dépendance d'un corps de logis d'avec l'autre.

La quatrième catégorie (fig. 8) groupe des types complexes, dont on ne peut pas réduire la formation à une simple combinaison des types précédemment énumérés, au fil de restructurations successives (addition ou subdivision de lots dans le sens de la longueur ou en profondeur, densifications). Ils incluent un élément de forme «irrégulière» par rapport à nos critères. Par leur géométrie proche du carré et leurs dimensions (environ 12 mètres de côté), leur distribu-

tion obscure (escaliers en hors œuvre) et leur mode atypique d'agrégation (discontinue, 2-3 façades indépendantes), ces éléments font exception. Ces édifices sont sans doute un facteur déterminant de la structure d'ensemble de l'îlot puisque même en cumulant les mutations foncières attestées entre le XVI<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle, on ne parvient pas à les intégrer dans des unités de propriété susceptibles de résorber les droits réels qu'ils font peser sur les lots voisins (servitudes de passage et de cour commune).




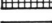

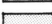



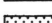



*Remarque conclusive:*

Pour retrouver la cohérence typologique dans laquelle s'inséraient les édifices «irréguliers» que nous avons isolés, il convient d'abord d'abandonner la représentation que nous nous faisons de la ville ancienne comme d'un ensemble dense, ramassé sur lui-même. Le tissu urbain de la



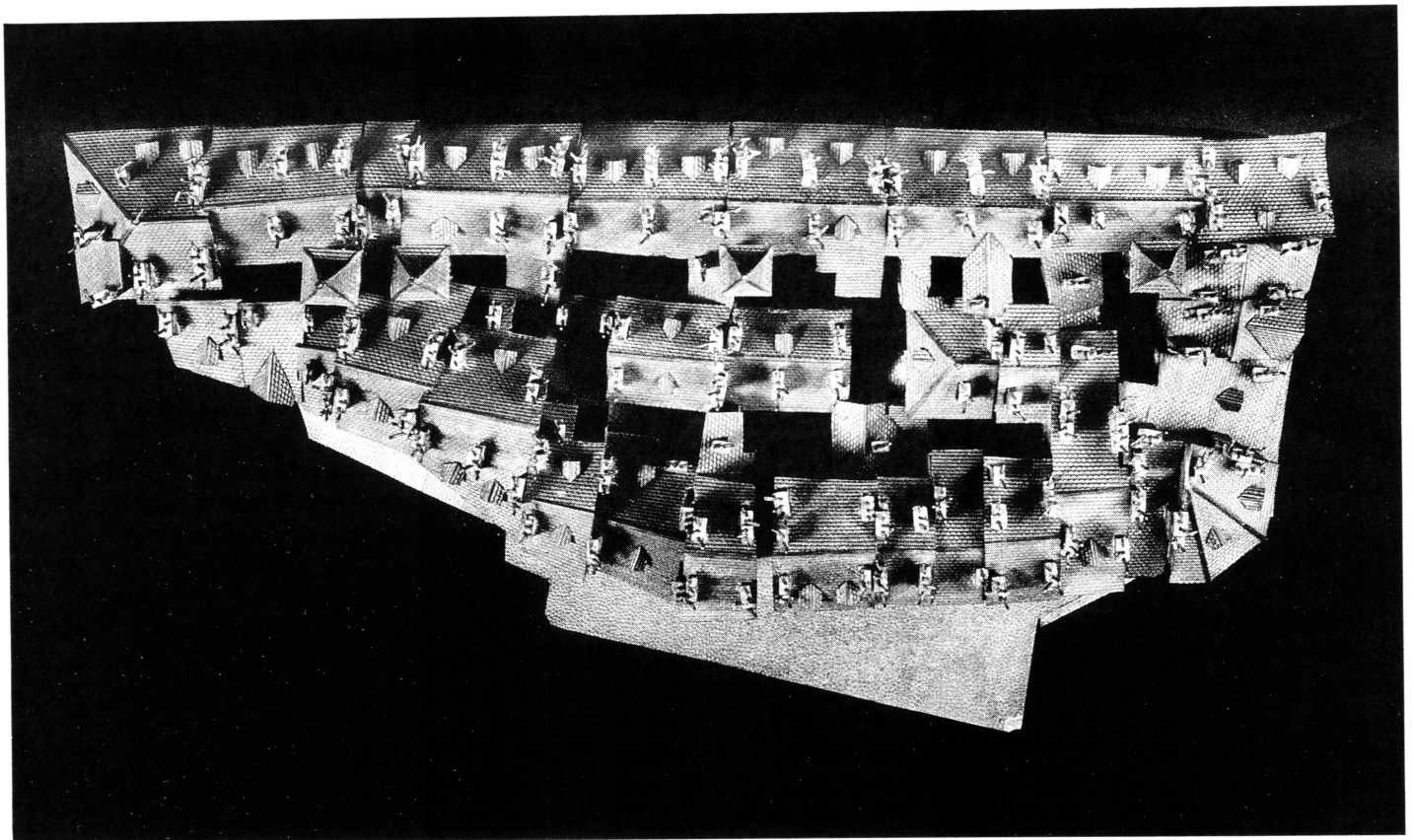
11. Ilot de la Madeleine (détail de la partie centrale).

A) Axonométrie des édifices détenus en copropriété et pour lesquels les Grosses Deharsu (1692) donnent un descriptif analytique.

	.....	cave
	---	galetas
49		Jean Blondel, maître et marchand confiseur
		François Dejoux, maître menuisier
53		Jean Jacques Lossier, maître ouvrier en soie
		Pierre et Catherine Lossier
54		Urbain Dumoulin, avocat
		Marguerite Lullin
55		Marguerite Lullin (toute la maison à l'exception des boutiques, tenues par Etienne Chouan, marchand orfèvre)
58'		Hoirs de feu Pierre Morel, maître et marchand orfèvre
58''		Louis Morel, maître et marchand orfèvre
59'-'		Louis Morel
		Hoirs d'Abraham Duteil, maître orfèvre
60		Thomas Fontaine, maître du logis de la Galère
		Jean Baptiste Fatio, seigneur de Duillier

B) Estimation de la volumétrie du bâti vers 1827 d'après les indications du plan Céard (abstraction faite des soupentes).  
(Dessin, Daniel Kohler et Yijin Wen, Zurich).

12. Plan relief de Genève par Auguste Magnin: état de l'ilot de la Madeleine vers 1850. (Archives iconographiques du Vieux-Genève).



Vieille Ville a peut-être commencé par être lâche et dilaté. Avant que n'intervienne la pénurie d'espace, la « maison urbaine » ne se résumait pas forcément à un bâtiment étri-qué inséré tant bien que mal sur une parcelle trop petite. Il pouvait s'agir d'un complexe d'édifices fonctionnellement différenciés, réunis dans un vaste enclos où demeuraient des espaces libres, affectés à cour. De ce point de vue, l'histoire de l'habitation urbaine médiévale a sans doute beaucoup à apprendre des récents travaux sur l'architecture rurale. Mais nous pensons aussi que le type-étalon propre à guider l'interprétation de nos « inclassables » pourrait tout autant être emprunté aux modèles génétiques de restitution de la maison bourgeoise d'Allemagne du Nord (fig. 9)

que de la maison à cour des aires romanisées (fig. 10). Nous assisterions alors au fractionnement progressif de grandes unités foncières, par consolidation des bails emphythéotiques, à l'absorption progressive de la diversité fonctionnelle des complexes d'édifices dans la typologie de la maison individuelle, au remplissage des vides intercalaires, sans toutefois que leur destination intégratrice ne puisse jamais s'effacer complètement (fig. 11).

La périodisation d'une telle histoire nécessite encore de longues recherches, mais les instruments nouveaux élaborés actuellement nous permettent d'ores et déjà de remettre sur le métier le « Développement urbain de Genève à travers les siècles ».

<sup>1</sup> Cf. l'article « lettura » dans le glossaire rédigé par Guido Marinucci et annexé à l'édition posthume des cours de Saverio Muratori à l'Université de Rome pendant l'année académique 1972/1973 (*Metodologia del sistema realtà-autocoscienza*, a cura di Guido MARINUCCI, Centro Studi di Storia urbanistica, Roma, 1978). Sur la figure de Muratori et pour des compléments bibliographiques, cf. Sylvain MALFROY, *La typologie comme méthode de l'interprétation*, dans: *Werk, Bauen + Wohnen*, 11, 1985, pp. 58-64 + IV-VII; *id.*, *Kleines Glossar zu Muratoris Stadtmorphologie*, dans: *ARCH +*, n° 85, juin, 1986 (traduction partielle d'une documentation éditée par la Chaire d'Histoire de l'Urbanisme de l'EPFZ - octobre 1986: *L'approche morphologique de la ville et du territoire*, incluant également une *Lecture de Florence* de Gianfranco CANIGGIA, à laquelle nous renvoyons le lecteur intéressé à l'ensemble de la problématique).

<sup>2</sup> Gianfranco CANIGGIA, *Lettura di una città: Como*, Centro Studi di Storia Urbanistica, Roma, 1963 (Reprint Edizioni New Press, Como, 1984); *id.*, *Indagine storico-tipologica sulla Città Murata*, dans: *La Città Murata di Como*, Como, 1970. Sur le concept de la réhabilitation conservatrice (ripristino tipologico), voir en outre: Francesco CIARDINI, Paola FALINI, *L'analisi dei centri storici*. Manuale per la formazione degli strumenti di intervento urbanistico. Officina, Roma, 1981.

<sup>3</sup> Jean CASTEX, Patrick CELESTE, Philippe PANERAI, *Lecture d'une ville: Versailles*. Le Moniteur, Paris, 1979.

<sup>4</sup> *Op. cit.*, p. 18.

<sup>5</sup> *Op. cit.*, p. 40.

<sup>6</sup> Richard BOYD et Thomas S. KUHN, *Metaphor and thought*. Cambridge, 1979 (trad. it. Feltrinelli, Milan, 1983).

<sup>7</sup> Philip STEADMAN, *Architectural Morphology. An introduction to the geometry of building plans*, London, 1983; *id.* et Lionel MARCH, *The Geometry of Environment* (RIBA Publications) London, 1971. Cf. l'introduction méthodologique contenue dans *Forma urbana e architettura nella Torino barocca*, a cura di Augusto CAVALLARI MURAT, Istituto di architettura tecnica, Torino, 1968.

<sup>8</sup> L'exploitation du plan urbain comme source d'information historique a eu son précurseur en Allemagne avec la figure de Erich KEYSER (*Städtegründungen und Städtebau in Nordwestdeutschland im Mittelalter. Der Stadtgrundriss als Geschichtsquelle*, dans: *Forschungen zur deutschen Landeskunde*, Band 111, 1958, Remagen am Rhein). Les travaux de cet auteur ont donné une vive impulsion à la rédaction d'Atlas historiques du paysage urbain d'Europe centrale, du nord et du nord-ouest.

<sup>9</sup> Renseignements ponctuels dans: Jean-Daniel SCHLAEPFER, Martin SCHWARTZ, *Les grandes étapes du droit genevois en matière d'urbanisme*, Université de Genève, Ecole d'architecture, CRR, Genève, 1978. - Italo INSO-LERA, Alain LEVEILLE, Armand BRULHART, Elisabeth ROSSIER, *Rénovation urbaine: le cas de Genève*, dans: *Werk/Archithese*, 15-16/1978 (numéro monographique). - Conrad André BEERLI, *Rues Basses et Molard. Genève du XIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*. Genève, 1983. - Armand BRULHART, Erica DEUBER-PAULI, *Arts et Monuments. Ville et Canton de Genève*. Société d'Histoire de l'Art en Suisse, Genève, 1985.

<sup>10</sup> Cf. Gianfranco CANIGGIA, *Dialettica tra tipo e tessuto nei rapporti preesistenza-attualità, formazione-mutazione, sincronia-diacronia*, dans: *Studi e documenti di Architettura*, 11, juin 1983, pp. 25-36.

<sup>11</sup> Voir les tables des principales catégories typologiques propres à guider l'étude des centres historiques italiens, annexées au recueil d'études de Gianfranco CANIGGIA, *Strutture dello spazio antropico*, Firenze, 1976. Sur la technique d'ordination des données et le mode de constitution d'une classification typologique: Jean-Claude GARDIN, *Une archéologie théorique*, Paris, 1979.

<sup>12</sup> Pour la présentation et l'historique de ces documents, voir la contribution du professeur André Corboz dans ce même volume.

Je tiens à remercier vivement les personnes qui ont stimulé mes recherches sur place: Madame Barbara Roth-Lochner, Archives d'Etat, Monsieur Livio Fornara, Musée du Vieux Genève, Monsieur Armand Brulhart, Centre de Recherche sur la Rénovation urbaine de l'Université de Genève, Monsieur Gérard Deuber, Service cantonal d'archéologie.